



Kiwi

N°17
06/07/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller.
- **Punaises phytophages** : présence d'adultes et de larves.
- **Cochenille blanche** : la période de migration des jeunes larves de deuxième génération va débuter.
- **Metcalfa pruinosa** : les stades larvaires évoluent.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été proches à inférieures aux valeurs de saison excepté les 24 et 25 juin où elles ont été supérieures de 3 à 5°C avec des maximales dépassant les 30°C. Du 23 au 30 juin les conditions ont été sèches. De petites pluies sont intervenues à partir du 1^{er} juillet apportant 5 à 15 mm selon les secteurs.

Pour les prochains jours, une hausse des températures est annoncée ainsi qu'un risque d'orages.

Prévisions du 7 au 13 juillet (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13
Ste Livrade sur Lot (47)	 15° / 34° ▲ 20 km/h 80 km/h	 18° / 33° ▼ 15 km/h	 18° / 31° ▼ 15 km/h	 19° / 32° ▼ 15 km/h	 18° / 31° ▲ 15 km/h	 17° / 30° ► 15 km/h	 17° / 30° ▲ 15 km/h
Pompignac (33)	 17° / 34° ▼ 10 km/h 40 km/h	 19° / 31° ▼ 20 km/h	 19° / 29° ▼ 20 km/h	 17° / 30° ▲ 10 km/h	 17° / 29° ▲ 15 km/h	 16° / 28° ► 15 km/h	 16° / 29° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	 13° / 35° ▼ 15 km/h 90 km/h	 15° / 32° ► 10 km/h	 18° / 32° ► 15 km/h	 17° / 32° ▲ 10 km/h	 17° / 30° ▲ 15 km/h	 16° / 29° ► 15 km/h	 15° / 30° ▼ 10 km/h
Jonzac (17)	 14° / 34° ▲ 15 km/h 75 km/h	 19° / 30° ▼ 20 km/h	 18° / 28° ▲ 20 km/h	 17° / 29° ▲ 15 km/h	 17° / 28° ► 15 km/h	 16° / 27° ► 15 km/h	 15° / 28° ► 15 km/h
Orthez (64)	 16° / 34° ▼ 20 km/h 90 km/h	 19° / 31° ► 25 km/h	 18° / 28° ► 20 km/h	 18° / 29° ► 10 km/h	 18° / 29° ► 15 km/h	 18° / 28° ▲ 15 km/h	 17° / 29° ▲ 15 km/h

• Stades phénologiques

Stade grossissement du fruit (BBCH 75-77).

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Sur nos parcelles de référence, on note peu ou pas d'évolution des symptômes sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes).

Evaluation du risque

Les conditions chaudes et sèches ne sont pas favorables à la bactérie. Attention cependant aux épisodes orageux.

La surveillance des parcelles, notamment celles touchées par la grêle au cours du mois dernier, doit être maintenue.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

📖 Consultez la fiche « [Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi \(PSA\)](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

• Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. Les prises de larves sont majoritaires.

En parcelles, des larves de punaises diaboliques sont observées sur feuilles et sur fruits ainsi que quelques piqûres sur fruits.



Larve d'*Halyomorpha halys*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Piqûres sur fruit

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

• Cochenille blanche du mûrier

En parcelle, des pontes sont observées sous les boucliers. Selon nos simulations, la période de migration des jeunes larves de deuxième génération pourrait débuter dès cette fin de semaine.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• *Metcalfa pruinosa*

En parcelles de référence, les stades larvaires évoluent. La présence de *Metcalfa* est notée sur quelques parcelles notamment sur les bordures.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* commence à être visible. Les premières larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa*) sont observées depuis la semaine dernière.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



Larve de *Metcalfa* avec kyste

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Cicadelle pruineuse](#) » du Guide de l'Observateur

• Cicadelles

Quelques cicadelles vertes sont observées sur certaines parcelles. Les populations sont actuellement relativement faibles. La présence de cicadelles *Orientus ishidae* est observée en parcelle de kiwaï.



Larve de cicadelle verte

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Orientus ishidae

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Auxiliaires

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des acariens prédateurs et des chrysopes (œufs et adultes).

 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Fiche_alerte_POPILLIA_Japonica_SRAL_NA.pdf

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".